

M. Lind: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député voudrait-il reprendre son siège? Il ne reste que deux minutes à la période des questions et, à moins qu'il y ait accord unanime pour que le député soit autorisé...

Des voix: Oui.

M. Lind: Étant donné que tous les fabricants de contre-plaqué de sapin ont augmenté leurs prix en quelques jours, le ministre envisagerait-il la possibilité qu'une association quelconque coordonne et contrôle les prix?

L'hon. M. Basford: Je ne sais pas bien ce que le député sous-entend.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Basford: J'étudierai certainement la proposition; je tiens à consulter mon honorable ami sur son idée.

M. Craig Stewart (Marquette): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations; elle fait suite à une question précédente sur le prix de la Maverick. Le ministre sait-il que la Ford Motor Company of Canada a augmenté le prix de certains modèles 1970 le mois dernier, en sus des augmentations annoncées le jour de la présentation?

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA VACANCE À LA COUR DE COMTÉ DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

M. Melvin McQuaid (Cardigan): Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Puis-je lui demander si l'on a choisi un titulaire pour remplir la vacance qui existe à la cour de comté de l'Île du Prince-Édouard? Quand peut-on s'attendre à une déclaration à ce sujet?

M. l'Orateur: Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. McQuaid: Oui, Votre Honneur. La question est urgente car je dois m'occuper de certaines affaires personnelles.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Pour ces raisons fort valables, je crois pouvoir accepter la question.

LES MÉDICAMENTS

LA TÉTRACYCLINE—LES MANŒUVRES FRAUDULEUSES DE DEUX SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): C'est au ministre de la Consommation et des Corporations que s'adresse ma question, monsieur l'Orateur. J'ai déjà interrogé le ministre cette année au sujet d'un procès en dommages-intérêts de 25 millions de dollars intenté par le gouvernement des États-Unis contre les sociétés American Cyanamid et Charles Pfizer & Company accusées d'avoir obtenu frauduleusement un brevet pour le médicament antibiotique tetracycline. J'ai demandé au ministre si ses services enquêtaient afin de voir si les mêmes compagnies s'étaient rendues coupables de fraudes semblables au Canada...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentante poserait-elle sa question.

Mme MacInnis: J'espère y arriver bientôt. Le ministre m'a donné l'assurance que ses fonctionnaires se mettraient en rapport avec ceux des États-Unis afin d'établir s'il y avait lieu de procéder à une enquête au Canada. J'arrive maintenant à ma question.

Des voix: Bravo!

Mme MacInnis: Le ministre peut-il nous dire quels résultats ont eu ces contacts?

L'hon. M. Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): L'assurance que j'ai donnée à l'honorable représentante à l'époque tient toujours, mais, comme elle le sait, on ne fait connaître les mesures adoptées en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qu'après leur parution dans le rapport annuel du directeur ou après avoir intenté une action en justice.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POLITIQUE CONCERNANT LA LANGUE DE TRAVAIL

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le lundi 17 novembre, je lui ai demandé si le secrétaire d'État n'allait pas au-delà de la politique gouvernementale actuelle lorsqu'il aurait déclaré que certains services de la Fonction publique utiliseraient le français comme langue de travail. Il a répondu qu'il étudierait la déclaration et qu'il dirait à la Chambre si les propos du secrétaire d'État reflétaient la politique du gouvernement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Dès qu'on m'a posé la question, je me